

LE MAGAZINE

LA COUNTRY, À DROITE TOUTE

LE SI PRÉCIEUX COMPOST L'ÉPOQUE SUPPLÉMENT



Le Monde

NUMÉRO DOUBLE

SAMEDI 11 - DIMANCHE 12 - LUNDI 13 NOVEMBRE 2023 - 79^e ANNÉE - N°24527 - 5,20 € - FRANCE MÉTROPOLITAINE WWW.LEMONDE.FR -

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGUO

En Israël, un cabinet de guerre sous tensions

▶ Depuis le 11 octobre, les opérations militaires de l'État hébreu sont dirigées par cette instance censée symboliser l'unité de la nation face au Hamas

▶ Trois généraux participent à ce cabinet, Yoav Gallant, ministre de la défense, Benny Gantz et Gadi Eisenkot, tous deux membres de l'opposition

▶ Derrière l'image d'un front solidaire, ils ne cessent de contredire M. Nétanyahou, conseillé par Ron Dermer, un Américain proche de Trump

▶ Arié Déry, chef d'un parti ultraorthodoxe, représenté, comme observateur, la coalition de fondamentalistes religieux qui soutient le gouvernement

▶ Les ministres d'extrême droite remettent en cause la légitimité de ce cabinet, notamment à décréter des pauses humanitaires

PAGE 2 ET ÉDITORIAL PAGE 33

LE POISON PERSISTANT D'UN ANTISÉMITISME À LA FRANÇAISE

▶ La politiste Nonna Mayer et l'historien Grégoire Kauffmann analysent les spécificités et l'évolution de ce fléau en France

▶ La manifestation du 12 novembre contre l'antisémitisme focalise l'attention politique, avec la participation du RN et le refus de LFI de s'y rendre

▶ « La présence sidérante du RN est le signe d'une profonde recomposition du jeu politique », juge l'historien

PAGES 10-11 ET 29

Crise du logement La nouvelle priorité des employeurs

LA DIFFICULTÉ croissante de trouver un logement à un prix abordable commence à affecter sérieusement le marché de l'emploi dans les zones tendues.

Des employeurs ont décidé de

saisir le problème à bras-le-corps, conscients que faciliter l'accès à l'habitat leur permettra de conserver leurs salariés ou d'embaucher les profils recherchés.

PAGES 16-17

Espagne Le PSOE vers un accord de gouvernement controversé

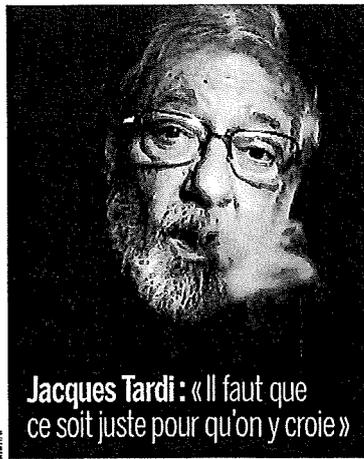
Pedro Sanchez a trouvé un compromis avec les indépendantistes catalans pour tenter de rester au poste de premier ministre

PAGE 6

Armées Leconteur : « Nos sociétés ont pensé que la guerre était archaïque »

L'ancien chef d'état-major analyse le rapport du pays au retour des conflits armés

PAGE 8



Jacques Tardi : « Il faut que ce soit juste pour qu'on y croie »

Le 16 mai 2020, à Paris. EDOLAR/ED CALFEL, PASCO & CO

LE Dessinateur raconte son histoire personnelle, avec un père militaire qui fut prisonnier en 1939-1945, et son rapport aux récits de guerre et à la documentation.

A 77 ans, il continue de confecturer chaque jour des planches dans son atelier parisien, loin des honneurs, qu'il fuit, et du milieu de la bande dessinée.

PAGE 23

Politique Le RN sur la défensive après la sortie du livre sur David Rachline

Le parti d'extrême droite tente de minimiser les effets de la parution d'une enquête sur le système créé par le maire de Fréjus

PAGE 12

Styles Odorico, vent d'ouest sur les mosaïques

Les œuvres de la famille de mosaïstes d'origine italienne, à Rennes, à Saint-Malo ou à Angers, sont aujourd'hui mises en valeur

PAGE 27

Histoire La Shoah à travers quatre photographies

PAGES 30-31

Planète Restauration de la nature : l'UE trouve un compromis

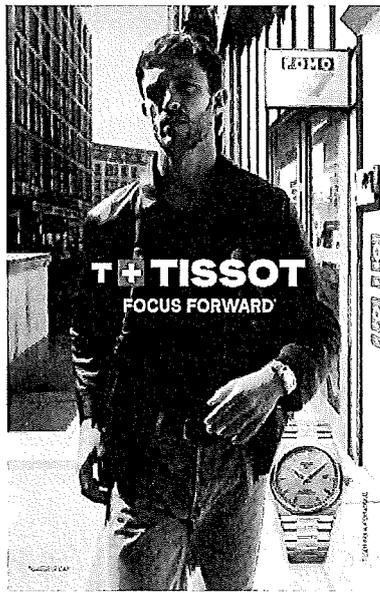
PAGE 20

Déontologie L'embarras des députés français invités au Qatar

PAGE 15

À NOS LECTEURS

En raison de la non-parution du quotidien le samedi 11 novembre, ce numéro double est daté samedi 11, dimanche 12 et lundi 13 novembre. Merci pour votre fidélité.



1100146-1111-5,20 €

Abonnement 12 numéros 50 €, 24 numéros 95 €, 48 numéros 180 €, 96 numéros 350 €. Abonnement 3 numéros 12 €, 6 numéros 22 €, 12 numéros 40 €. Abonnement 1 an 120 €, 2 ans 230 €, 3 ans 350 €. Abonnement 6 mois 65 €. Abonnement 3 mois 35 €. Abonnement 15 jours 15 €. Abonnement 7 jours 7 €. Abonnement 3 jours 3 €. Abonnement 1 jour 1 €.

IMMOBILIER

La crise du logement renforce les tensions sur le marché du travail

La difficulté de se loger à des prix abordables dans les grandes agglomérations est devenue un tel frein à l'emploi que les entreprises s'y intéressent et multiplient les pistes pour tenter d'accompagner leurs salariés

Est-il encore possible de se loger décemment à Paris avec un salaire de fonctionnaire ? Lasse de chercher des solutions, Bénédictine (le prénom a été changé), professeure d'arts plastiques dans les écoles de la capitale, a fini par déménager en septembre avec son fils pour un 52 mètres carrés dans les Yvelines, à une heure de son travail. Il y a cinq ans, lorsque son couple se diluait, elle comprit que prendre son autonomie ne va pas de soi. Son salaire, rapporté aux loyers parisiens, ne lui permettrait au mieux d'accéder qu'à un 25 mètres carrés, avec une chambre, pour son fils. « À 55 ans, après une vie dans l'éducation et le social, dormir dans le canapé de salon et plus un sou à la fin du mois, c'était ça l'horizon », s'indigne-t-elle.

Il n'est pas nouveau. Dès le début des années 1950, face à la pénurie, l'Etat et les partenaires sociaux créent le 1% logement. L'organisme, rebaptisé Action Logement, continue de financer le logement des salariés à revenus modestes, grâce à la collecte d'une cotisation, la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC), fixée à 0,45% de la masse salariale des entreprises.

Mais les tensions logement-emploi seraient aujourd'hui à leur paroxysme. « La crise actuelle, multifactorielle, n'a pas de précédent : on retourne vers le plein-emploi et en même temps, depuis 2017, ce sont plus de 10 milliards d'euros de financements de la politique du logement qui ont disparu, notamment en direction du logement social », s'indigne Bruno Arcaidiane, président d'Action Logement et vice-président du Medef.

Elle a pourtant multiplié les démarches pour obtenir un logement social. « Comme tous les voyants ne sont pas au rouge, vous n'avez aucune chance », lui lance un jour une assistante sociale, qui détaille : elle n'a pas de famille nombreuse, elle ne vit pas à l'hôtel ou chez un tiers, elle n'est pas victime de violences. « Je ne vais quand même pas faire croire que je suis battue ! », rétorque Bénédictine. « Eh bien si ! », lui a sérieusement répondu la dame, une main courante finit à avancer le dossier », raconte-t-elle, encore sidérée. Elle n'en fera rien. Aujourd'hui, dans le petit salon de son nouvel appartement, elle s'interroge : « Pourquoi mon travail, mais est-ce que ça vaut le coup tout ça ? Peut-être vaudrait-il mieux partir en province ? Nous aurions une vie moins équilibrée... »

« ALÉAS DE TRANSPORT »
Entre la hausse brutale des taux d'intérêt qui a freiné l'accès à la propriété, la chute des mises en construction, l'allongement des listes d'attente pour un logement social, la France, comme de nombreux pays en Europe, est confrontée à une pénurie de logements, et en particulier de logements abordables. La vague massive de transformation d'appartements en meublés touristiques, alimentée par le succès d'Airbnb, accentue la crise.

Une étude réalisée en avril par la société de conseil Agorà estime que, sans la PEEC, les actifs composant la classe moyenne gagnant entre 1900 et 2380 euros net « ne pourraient plus se loger en zones tendues », où les prix et les loyers sont élevés, ni « faire tourner l'économie, là où se situe la majorité des emplois ».

Au deuxième trimestre 2023, les loyers se sont envolés de 5,4 % sur un an pour les urbains, particulièrement prisés des jeunes actifs, selon l'Institut Clameur. Parallèlement, les salaires n'ont pas augmenté aussi vite que l'inflation. Si bien que le coût du logement pour les classes moyennes se trouve aujourd'hui découragé de leurs revenus et de leurs capacités d'emprunt.

Cette question se pose à nombre de ménages de la classe moyenne qui travaillent à Paris. La capitale connaît d'ailleurs ces dernières années une érosion, faible mais continue, de sa population. Dans toutes les métropoles et les zones attractives, administrations et entreprises commencent le même sort. « Très souvent les jobs qui ne sont pas pourvus, c'est pour un problème de logement », alertait cet été Geoffrey Roux, de Béziers, encore président du Medef. « C'est un énorme problème. Pour les entrepreneurs qui ne trouvent pas à embaucher, et pour nos collaborateurs qui doivent vivre à deux heures de trajet pendulaire de leur travail », renchérit Bernard Cohen-Hadad, président de la CPME Ile-de-France.

Le phénomène touche aussi bien les très grandes que les très petites entreprises. Des vingt employés de Stéphanie Causse dans ses trois instituts de beauté Body Minute du 15^e arrondissement de Paris, la quasi-totalité vivent en dehors de Paris, et « souvent vait-

« SI NOUS N'OFFRONS PAS DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DES CONDITIONS DE VIE AMÉLIORÉES, LES PROFESSIONNELLS DE SANTÉ PARTIRONT »

YANN DUBIEN
directeur général
du CHU de Bordeaux

ment loin ». Un personnel fatalement « soumis aux aléas de transport ». « En cas de grève, potentiellement, on n'ouvre pas la boutique », s'inquiète-t-elle. Dejà, elle a réduit les horaires d'ouverture par manque de personnel. « Quand je recrute, elles me disent souvent : "Une heure trente de transport, ça ne me dérange pas." Mais, je sais qu'à la longue, ça finit par peser dans les raisons de départ. »

UNE PRIORITÉ
Même constat à l'hôpital, dans les villes attractives. « Si nous n'offrons pas des conditions de travail et des conditions de vie améliorées, les professionnels de santé partiront », constate Yann Dubien, directeur général du CHU de Bordeaux. « J'en vois déjà quitter Bordeaux pour des villes moyennes, comme Agen ou Mont-de-Marsan, où pour une même rémunération, le loyer est deux fois moins cher, ça leur change la vie. »

Le 19 octobre, au Palais des congrès de Paris, la Fédération française du bâtiment avait convié, pour un Sommet de la construction, une brochette de dirigeants de grands groupes français, témoignant des mêmes difficultés. « On a un mal de chien à les loger », s'alarmait

notamment Marc-Antoine Jamet, secrétaire général de LVMH, en évoquant les maroquiers et tapissiers qui travaillent pour la manufacture Louis Vuitton à Asnières (Hauts-de-Seine). Idem pour les saisonniers embauchés par les palaces du groupe à Saint-Tropez (Var) et Courchevel (Savoie), « où le logement est non seulement onéreux, mais saturé ». En Haute-Savoie, région frontalière de la Suisse où l'immobilier est cher, une période d'essai sur quatre serait rompue à cause d'un problème d'accès au logement, confia-t-on au Medef.

Tous les employeurs comprennent qu'il faut désormais trouver des solutions, pour ne pas mettre en danger leur activité. La SNCF, par exemple, où la fin du statut de cheminot, décidée par la réforme ferroviaire de 2018, a fait perdre en attractivité. Face aux réelles difficultés pour embaucher, elle propose depuis 2019 une « garantie logement » en région parisienne : l'entreprise s'engage à fournir un hébergement à tout cheminot nouvellement recruté, dans un délai de quatre mois et à proximité de son lieu de travail, au prix du logement social.

À la RATP, le nouveau PDG, Jean Castex, a lui aussi fait du logement des salariés une priorité. « On est une industrie de main d'œuvre en centre-ville. Or, par définition, nos conducteurs embauchent avant les premiers trains. Si on veut qu'ils soient à l'heure, il faut qu'ils habitent à proximité, à Paris, en petite couronne », estime Céline Tignol, directrice de l'immobilier à la RATP. En juillet, l'entreprise a ainsi signé un nouvel accord avec Action Logement : elle va suraborder sa participation à la PEEC, et en contrepartie, Action Logement s'est engagé à loger un plus grand nombre de salariés, avec l'objectif d'atteindre les 1100 familles logées dès 2024.

Le départ d'un grand nombre de ses soignants après la crise sanitaire a aussi poussé l'assistance publique Hôpitaux de Paris (AP-HP) à s'adapter. En plus de son offre historique destinée à aider au logement du personnel, deux nouveaux dispositifs permettent, depuis 2020, d'attirer sur les métiers en tension - à 80 % des infirmiers et infirmières. À la sortie de l'école, les jeunes professionnels se voient proposer studios ou colocations dans Paris, pour une période de deux à dix-huit mois, assortis de loyers 50 % en dessous du prix du marché. Et pour fidéliser ceux qui donnent satisfaction, des appartements sont mis à disposition dans le parc libre ou intermédiaire, avec un loyer raboté.



Le smic francilien : un dispositif déjà testé, et complexe

CELA PARAÎT FRAPPÉ au coin du bon sens : le coût de la vie étant plus élevé en Ile-de-France, pourquoi ne pas relever localement le montant du salaire minimum ? C'est le pavé dans la mare lancé fin septembre par la région Ile-de-France. Parmi 45 compétences nouvelles demandées à l'Etat pour un « choc de décentralisation », obtenir une négociation spécifique du salaire minimum en région parisienne, pour établir ainsi un « smic francilien », figurait en première position. « Une question de justice ! », arguait sa présidente, Valérie Pécresse (LR), dans une tribune parue peu après dans L'Express prenant pour exemple le coût du logement. « La location d'un studio à Créteil, en Ile-de-France, absorbe plus de la moitié d'un smic, alors qu'à Limoges, en Nouvelle-Aquitaine, elle ne représente que 25 %, avançait-elle. »

Au nom de la « différenciation territoriale », la loi 3DS de 2022 permet aux

collectivités territoriales de proposer des adaptations du droit à leurs particularités. « Légitimé sur tout le territoire national peut entraîner une inégalité de fait au niveau local. En Ile-de-France, le coût de la vie est tel qu'on ne peut plus raisonner à smic égal. Il faudrait pouvoir en rajouter au niveau francilien, avec des partenariats sociaux », souligne Jean-François Vigier, conseiller régional UDI, qui a porté le rapport.

« Des différenciations considérables » L'idée avait déjà été mise à l'étude dans le rapport du groupe d'experts sur le smic en 2017. Qui soulignait l'existence d'une telle différenciation au Mexique, au Portugal concernant Madère et les Açores, au Canada, aux Etats-Unis, au Japon. La régionalisation du smic a également existé en France, au lendemain de la Libération, quand les salaires étaient fixés par décret, puis a été maintenue lors

de l'instauration du smig en 1950. Il s'agissait d'ajuster la valeur du salaire minimum au niveau effectif du coût de la vie dans chaque lieu de travail. Mais ce principe a été abandonné à la création du smic en 1970. Et, pour les mêmes raisons qui avaient conduit à son abandon, le rapport des experts de 2017 a conclu que son rétablissement n'était pas « ce stade une piste de réforme pertinente ».

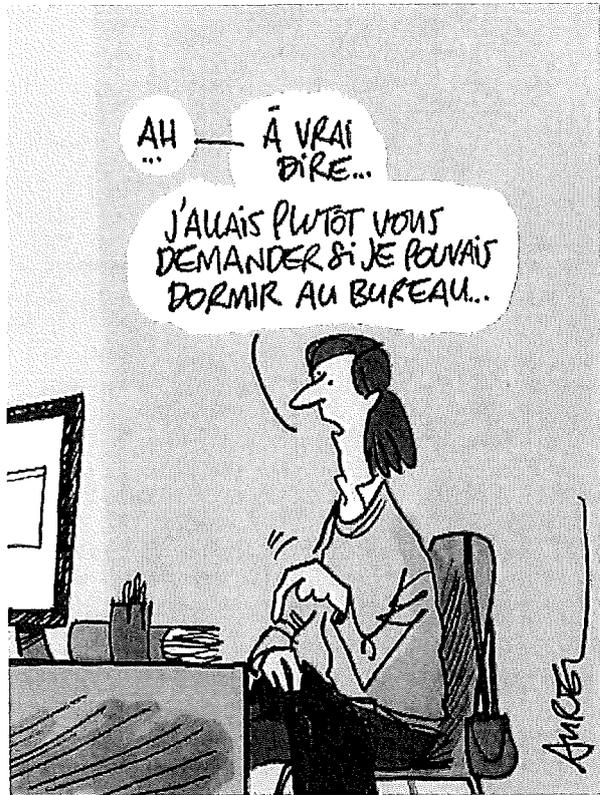
« On avait examiné cela avec bienveillance à l'époque, car cela semble logique a priori. Mais de près, c'est une très mauvaise idée », précise aujourd'hui l'économiste Gilbert Cette, président du comité d'experts sur le smic. « Quand on regarde de façon fine les différences de prix des logements par exemple, on constate qu'elles varient non pas par région, ni même par ville. A Paris, à 300 mètres de distance, vous pouvez avoir des différences de loyer considérables ! Donc

pour que ça fonctionne, il faudrait une très forte granularité, ce qui donnerait des milliers de smic différents. »

Par ailleurs, souligne-t-il, le smic dépendrait du lieu de travail : « Or, deux salariés de la même entreprise peuvent vivre dans des lieux très éloignés. » Il s'inquiète enfin du coût de la mesure pour les chefs d'entreprise. « On ne peut pas faire résoudre tous les problèmes au salaire minimum, insiste-t-il. Le coût du loyer, c'est un problème de politique du logement. »

C'est également l'avis d'Olivia Polski, adjointe chargée des ressources humaines et du dialogue social à la Mairie de Paris : « Avant de parler du smic, ce serait bien que la région Ile-de-France soutienne le logement social. Est-ce qu'il ne faudrait pas aussi réfléchir à des outils de régulation ? Pourquoi pas en travaillant avec nous à l'encadrement des loyers ? »

ALINE LECLERC



«C'est notamment grâce à ces mesures que nous devrions recruter 400 infirmières de plus en 2023 qu'en 2022. Nous constatons aussi un ralentissement des départs (-13 % par rapport à 2022), estime Alexandra Peranzi, directrice stratégie logement de IAP-HR. L'idée était de créer un choc du logement, et de lier le bail au contrat de travail, puisqu'il faudra restituer le logement en quittant l'IAP-HR.» Ce n'est pas le cas à la RATP. «Ne pas expulser ses salariés retraités, d'un point de vue citoyen, c'est logique. Mais en tant qu'employeur, ça pose le problème du manque de rotation du parc social», reconnaît cependant Céline Tignol.

TAUX D'INTÉRÊT PRÉFÉRENTIEL
Pour retenir ses collaborateurs, Iroko, fintech d'une soixantaine de salariés basée à Paris, propose de les aider à devenir propriétaires. Développeur informatique, un profil très recherché, Kevin Figiel a pu bénéficier d'un taux d'intérêt préférentiel lors de l'achat de sa maison dans le Val-d'Oise grâce au partenariat avec Soflap, spécialiste du prêt subventionné. «Ce geste renforce le lien avec mon employeur, c'est un gros plus», témoigne-t-il.

La prise en charge d'une partie du taux pour les futurs dossiers représentera un effort financier d'au moins 2000 euros par an par salarié pour Iroko. «Mais je pense que ça fidélise davantage que des Ticket Restaurant!», estime Charles Dudert, cofondateur de cette société de gestion. D'autant plus que le salarié devra reprendre la totalité du taux à sa charge, s'il quitte l'entreprise.
L'existence d'un lien direct entre emploi et logement n'est pas neutre. Fin octobre en commission des affaires économiques à l'Assemblée, le député William Martinet (LFI, Yvelines) s'est inquiété d'une nouvelle subordination rendant les salariés «plus vulnérables». «Perdre son emploi, ce sera perdre son salaire et son logement: rupture de contrat de travail égale rupture de bail!»

Face au manque de solution, de nombreuses PME et entreprises de taille intermédiaire en viennent cependant à se demander si elles ne seront pas contraintes de faire construire. «On a déjà tout à faire pour que l'entreprise tourne, que financer du logement, je ne dis pas qu'on ne le fera pas mais ça va être compliqué», s'inquiète David Jamin, directeur général de la Manufacture française du cycle, 750 salariés, qui fabrique des vélos depuis 1920 à Machecoul (Loire-Atlantique).

Une zone qui compte peu de chômage, beaucoup d'emplois industriels, et peu de terrains constructibles. «On est dans l'arc Grand Ouest, plutôt attractif en termes de qualité de vie. Mais on manque de logements en nombre disponibles, et cela affecte évidemment notre activité. Plus que de nouveaux embauchés sont partis faute de trouver où se loger, déplore-t-il. Les politiques publiques ne sont pas à la hauteur.»

Autrice de plusieurs avis et rapports sur le logement, la députée Renaissance du Finistère Annaïg Le Meur dit être elle-même revenue de l'idée de voir les PME acquérir de l'immobilier. «Ce n'est pas leur cœur de métier et ce lien quelque peu "paternaliste" ne répond pas forcément aux aspirations des locaux salariés», explique-t-elle, préconisant d'orienter les missions d'Action Logement vers les petites entreprises.

Les collectivités locales, enfin, prennent aussi la mesure de la crise. Pour remédier au manque d'attractivité de la fonction publique parisienne, alors que 3500 postes n'y sont pas pourvus (7 % des effectifs), la Mairie de Paris vient notamment de passer un accord avec les maires d'arrondissement: celles qui s'engagent à réserver 25 % de leur contingent de logements sociaux aux agents municipaux se verront attribuer prioritairement les nouvelles recrues de métiers en tension, puéricultrices ou policiers municipaux.

ZONES TENDUES

De son côté, mardi 7 novembre, le gouvernement a donné trois mois au député Renaissance de Paris David Antiel pour trouver comment développer «l'offre de logement locatif à destination des agents publics et améliorer leur accès au logement dans les zones tendues». «Nous ne pouvons pas occuper qu'une soignante, un enseignant, un policier» fassent «des heures de trajet chaque jour pour rejoindre leur travail», a souligné la première ministre, Elisabeth Borne.

La lettre de mission évoque pas de fonte de l'indemnité de résidence. Censé compenser le coût du logement dans les territoires les plus chers, son zonage n'a pourtant pas été mis à jour depuis vingt ans: aucune indemnité prévue à Bordeaux malgré la flambée de l'immobilier. Bérénice, la professeure d'arts plastiques, elle, relève bien cette indemnité sur sa fiche de paie parisienne: 87,13 euros mensuels... Quelque peu dévalorisée du niveau des loyers. ■

VÉRONIQUE CHOCRON ET ALINE LECLERC

Le Livret A, de l'habitat social à l'armement

TRÈS LARGEMENT DÉVULGUÉ au financement de l'habitat social, le Livret A – le plus populaire des produits d'épargne réglementée avec un encours de 405 milliards d'euros – pourra aussi servir à accompagner les entreprises du secteur de la défense. Dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances 2024, dont le volet défense a été adopté avec un nouveau 49.3, un amendement avait été glissé in extremis mardi 7 novembre par le président de la Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, Thomas Gassilloud (Renaissance, Rhône), afin de «flécher» l'épargne vers les PME-PMI de la base industrielle et technologique de défense (BITD) comptant 4000 entreprises, dont la moitié est très importante pour les armées.

M. Gassilloud et les deux autres signataires, Christophe Plassard (Horizon, Charente-Maritime), qui a aussi proposé un livret spécifique et défiscalisé pour financer les entreprises de défense, et Jean-Louis Thiériot (LR, Seine-et-Marne), avaient fait une première tentative cet été en introduisant l'amendement dans le projet de loi de programmation militaire 2024-2030. Contre l'avis du ministère des finances, qui voyait là un danger pour le précédent. Fin juillet, le Conseil constitutionnel avait rejeté l'amendement au motif que ce «nouveau législatif» n'avait rien à faire dans la loi de programmation militaire.

Risque réputationnel

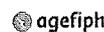
L'épargne centralisée à la Caisse des dépôts et consignations et destinée au logement social ne sera pas concernée. Seuls les 40 % recueillis par les banques, y compris le Livret de développement durable et solidaire, pourront apporter des fonds aux entreprises de la BITD. Les parlementaires ont également obtenu du gouvernement qu'il fasse le bilan de cette initiative. Elle s'inscrit dans le cadre de l'économie de

guerre» décrétée en juin 2022 par le chef de l'État: dans l'hypothèse d'un conflit de haute intensité, Emmanuel Macron veut mobiliser les acteurs économiques susceptibles de concourir à la défense.

«La reprise de cet amendement permet de traduire cette volonté politique claire en acte normatif et efficace», a réagi M. Gassilloud. Cela doit aider l'industrie de défense, qui compte près de 200 000 salariés, souvent dans des entreprises «duales» aux activités civiles et militaires. Or les start-up, les PME et les ETI du secteur essuient des refus de financement, pour se développer, assurer leurs fonds de roulement, exporter. Et il arrive qu'une petite société ne puisse pas ouvrir un compte dans une agence locale. Les banques, qui connaissent mal les spécificités des entreprises de défense, mettent en avant le risque réputationnel et le respect des règles de conformité (trafic d'influence, corruption...) renforcées par la loi Sapin 2 de 2016. Elles handicapent les exportations. Les critères ESG (environnement, social et gouvernance), de plus en plus présents dans les stratégies d'investissement des financiers, pénalisent aussi le secteur.

Le groupement des Industries de l'armement terrestre se plaignait, fin 2020, que «les nouvelles contraintes du système bancaire mettent en péril notre industrie de défense». Au même moment, une «mission flash» de l'Assemblée tentait de répondre à leur «cri d'alarme», pointant le risque d'un «effritement de notre autonomie stratégique et de notre souveraineté» en cas d'affaiblissement de l'industrie. Trois ans plus tard, et malgré la guerre russo-ukrainienne, la situation ne s'est pas améliorée, selon le dernier rapport (2023) sur la BITD de M. Plassard: la «fidélité bancaire» dénoncée en 2020 par le ministère des armées et la délégation générale pour l'armement demeure. ■

JEAN-MICHEL BEZAT



CONFÉRENCE

L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE, UN TREMPLIN POUR L'EMPLOI ?

21 NOVEMBRE | 17H30-19H30

Auditorium du Monde, Paris 13^e

La conférence sera suivie d'un cocktail



INSCRIPTION GRATUITE SUR
[LEMONDE.FR/ACCESSIBILITE-NUMERIQUE](https://lemonde.fr/ACCESSIBILITE-NUMERIQUE)



Le vieillissement de la population pèse sur la croissance allemande

En raison du choc démographique, le potentiel de performance de la première économie européenne pourrait se limiter à 0,4% par an

BERLIN | correspondance

L'Allemagne n'est pas l'homme malade de l'Europe, c'est l'homme vieillissant de l'Europe. Le constat livré par Monika Schminzer, présidente du conseil des experts de l'économie allemande, ou « conseil des sages », n'est pas nouveau. Le sujet pourrait revenir au cœur du débat, tant la question démographique devient cruciale pour l'évolution de l'économie allemande.

Le rapport annuel du comité, remis par les cinq économistes mercredi 8 novembre au chancelier, propose une réforme en profondeur du système de retraite, en suggérant de reporter l'âge de départ à la retraite à l'évolution de l'espérance de vie. La proposition a été rejetée, jeudi 9 novembre, par le syndicat IG Metall.

Pour les « sages », le défi démographique allemand est la cause principale de la léthargie que devrait connaître le pays, bien davantage que la faiblesse conjoncturelle actuelle. Ce défi du vieillissement, assument les économistes en direction du gouvernement, a été « insuffisamment préparé ». En raison du départ en retraite des générations nombreuses nées autour des années 1960, du ralentissement de la productivité et des créations d'entreprises, le potentiel de croissance de la première économie d'Europe pourrait se situer autour de 0,4% par an jusqu'en 2028 si rien n'est fait. Soit un tiers de la performance allemande pendant les années 2010.

C'est une baisse massive de création de richesse pour la première économie d'Europe, qui aura des conséquences considérables sur le système social. Outre les conséquences du manque de main-d'œuvre, la charge financière du système de retraite sur les jeunes générations pourrait devenir insupportable : selon les calculs du conseil, le taux de cotisation moyen pourrait passer de 18,6% du salaire actuellement à 26% d'ici à 2050, si le niveau des pensions reste inchangé.

Les options sont limitées

Le problème des retraites était passé au second plan des priorités des politiques ces dernières années, en raison des chiffres élevés de l'immigration. Mais le récent tournant engagé par Berlin pour réduire le nombre de demandeurs d'asile, à la suite de la montée en puissance de l'extrême droite, montre les limites de cette approche. Quant aux travailleurs qualifiés qui arrivent légalement dans

La charge financière du système de retraite pourrait devenir insupportable

le pays, leur nombre ne devrait pas suffire à combler le manque de travailleurs à venir, les pays développés étant par ailleurs en compétition pour les meilleurs talents.

Les options sont donc limitées pour le monde allemand. Certaines de celles qui ont été présentées par le conseil, mercredi, seront potentiellement difficiles à faire accepter à une population où la génération née autour de 1960 est presque deux fois plus nombreuse que celle des moins de 20 ans.

Outre l'allongement de la durée du travail, les « sages » ont évoqué l'idée d'adapter à la baisse le niveau des pensions, en introduisant par exemple davantage de solidarité entre les retraités, grâce à des adaptations de la valeur du point. Une autre voie proposée est de créer un système complémentaire de prévoyance vieillissante par capitalisation, dans lequel les travailleurs pourraient cotiser. Ils recommandent également de mieux former les jeunes générations aux investissements sur les marchés financiers, en leur confiant un capital de départ.

C'est l'autre grande stratégie proposée pour combler le manque de main-d'œuvre et stimuler la croissance : miser sur l'automatisation, la numérisation et l'intelligence artificielle, autrement dit faire faire aux machines les tâches pour lesquelles les compétences manquent, quand cela est possible. Cette stratégie, dont les résultats sont incertains, impli-

que d'investir suffisamment dans la formation et l'innovation. Or c'est la grande faiblesse actuelle de l'économie allemande : le niveau d'investissement privé des grandes entreprises est en baisse, relève l'économiste Veronika Grimm. Et le financement par capital-risque, capable d'investir sur des idées très innovantes, en particulier en phase de croissance, est encore peu développé outre-Rhin.

L'économiste Ulrike Malmendier a rappelé que ce type de financement est huit fois plus important aux États-Unis qu'en Allemagne. Elle recommande d'accélérer sur le projet d'union des marchés de capitaux, c'est-à-dire l'harmonisation des règles financières dans l'Union européenne, qui pourrait permettre de faciliter les investissements.

Pour la population allemande, qui préfère épargner sur son compte courant qu'acheter des actions, c'est tout une culture qu'il faut faire évoluer. La réaction d'IG Metall, jeudi matin, en dit long sur les réserves d'une partie de la population sur les idées proposées sur la réforme des retraites : « Les propositions des sages sont déconnectées des réalités », a déclaré Hans-Jürgen Urban, membre de la direction du puissant syndicat de l'industrie, jeudi 9 novembre.

« Ce n'est pas en imposant davantage de règles punitives par le biais d'oligures modèles d'actions que l'on sortira des défis du système légal des retraites [...]. Le défi démographique est une tâche qui doit être atténuée par l'impôt. » Actuellement, plus d'un cinquième du budget fédéral est consacré au financement des pensions de retraite, soit 100 milliards d'euros par an. Cette part pourrait s'élever à 45% d'ici à 2042. ■

ÉCÉLIE BOUTEFLEUR

PERTES & PROFITS | ÉNERGIE

Coup de froid sur le « petit » nucléaire

Emoi sur la planète nucléaire. Alors qu'une bonne partie de l'avenir de cette technologie très peu carbonée repose sur le développement d'une nouvelle génération de petits réacteurs modulaires, ou SMR (small modular reactors), moins chers et plus sûrs, le champion américain du domaine vient de trébucher. La société NuScale Power a annoncé, jeudi 9 novembre, l'abandon du projet d'installation dans l'Idaho de sa première centrale électrique de taille industrielle. Pourtant, la firme est la seule à avoir obtenu l'agrément des autorités pour le design de ses machines, et l'État fédéral a largement subventionné ses recherches.

Mais les clients manquent à l'appel. NuScale Power s'était entendu avec un syndicat qui rassemble une cinquantaine de fournisseurs d'électricité et de municipalités dans l'Ouest américain. Au total, les contrats d'approvisionnement en électricité devaient couvrir 80% des coûts pour lancer l'opération d'ici à la fin de l'année. Las, les collectivités locales ne se sont pas bousculées et le projet est très loin d'être financé, en dépit d'une garantie de 1,4 milliard de dollars (1,2 milliard d'euros) sur dix ans de la part du département fédéral de l'énergie.

Les futurs clients ont été refroidis par l'annonce récente d'une augmentation des coûts, et donc des prix de vente de l'électricité, de plus de 50% par rapport à ce qu'ils avaient été promis en 2021.

Trop long, trop cher, ils ont préféré aller voir ailleurs. L'entreprise a donc jeté l'éponge. « Quand votre cheval est mort, il faut en descendre rapidement », a reconnu, stoïque, le PDG de NuScale Power, John Hopkins. Mais il ne veut pas dire que sa technologie est morte. Il entend poursuivre ses autres projets, notamment la fourniture de son concept à des pays de l'Est européen désireux de trouver une alternative au charbon. Il a notamment signé un accord avec les autorités roumaines pour la construction d'une installation sur le site de la centrale à charbon de Dolcesti. Projet largement financé par les États-Unis.

Ce premier revers montre que le « petit » nucléaire n'est pas à l'abri des déboires du « gros », comme l'EPR français. A son avantage, NuScale Power promet un réacteur doté d'une sécurité passive. Il n'y a pas d'emballement en cas d'arrêt des machines. Mais sa technologie à eau pressurisée reste la même que celle des grosses installations existantes comme l'EPR français. Il ne prétend pas à la rupture des réacteurs de nouvelles générations qui promettent de régler la question des déchets en les brûlant. Cependant, ces dizaines de projets dans le monde n'en sont qu'au stade de la conception, même pas du prototype industriel, espère autour de 2030. La révolution des SMR, et avec elle la renaissance du nucléaire, attendra donc encore un peu. ■

Un compromis sur le prix de l'électricité

Après des mois de controverse, la coalition a trouvé un compromis, jeudi 9 novembre, pour régler les industries qui souffrent d'une perte de compétitivité en raison des prix élevés de l'énergie. Berlin va baisser, pour tous les industriels y compris de taille moyenne, les taxes sur l'énergie à un minimum européen et prolonger de cinq ans un dispositif de subvention. La mesure devrait coûter au contribuable 28 milliards d'euros d'ici à 2028, 17 milliards profiteront aux industries les plus gourmandes, comme la sidérurgie et la chimie. Le ministre de l'économie Robert Habeck voulait subventionner un prix plafond de l'électricité à 6 centimes d'euro le kilowattheure jusqu'en 2030 pour certaines industries. Le ministre des finances, Christian Lindner, ainsi que des économistes s'y opposaient, redoutant une subvention coûteuse.

L'Etat cible 183 territoires pour l'industrie

Ce programme, qui associe industriels et pouvoirs publics locaux et nationaux pour lutter contre la désindustrialisation, est doté de 100 millions d'euros par an pendant cinq ans

CHALON-SUR-SAÔNE (SAÔNE-ET-LOIRE) | envoyé spécial

Un projet de renforcement de la filière bois dans les Vosges, un autre d'innovation dans l'horticulture dans le Haut-Doubs ou la gestion des déchets d'activité économique en Champagne, un programme de sensibilisation aux métiers industriels dans les écoles du Perche... La liste est variée des dossiers qui figurent dans les 183 Territoires d'industrie présentés par le gouvernement jeudi 9 novembre à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Cinq ans après le lancement de la première édition, qui avait retenu 149 bassins d'activités, l'Etat reconduit ce dispositif qui associe pouvoirs publics locaux et nationaux, et industriels. Dans le détail, sur 183 sites, 70 sont identiques à la première phase, 84 ont été reconstruits et 29 sont nouveaux.

Dotée de 100 millions d'euros par an jusqu'en 2027, cette étape, annoncée par Emmanuel Macron dans son discours sur la politique industrielle française le 11 mai, met cette fois la priorité sur des projets liés à la transition écologique, chantier majeur du gouver-

nement, avec l'aide et les financements du plan France 2030.

Copiloté par Christophe Béchu, ministre de la transition écologique, Roland Lescure, ministre délégué à l'Industrie, et Dominique Faure, ministre délégué aux collectivités territoriales, ce dispositif vise à relancer l'industrie dans les départements ruraux et les villes moyennes, qui souffrent principalement de la désindustrialisation en France depuis quarante ans. « C'est le volet territorial de notre politique industrielle », explique Roland Lescure pour qui « l'industrie est le meilleur moyen de réconcilier l'économie et l'écologie dans le pays, la fin du mois et la fin du monde, les territoires et les métropoles ».

« Potentiel caché » Lancé à l'automne 2018, alors que la France affrontait la crise des « gilets jaunes », par l'ancien premier ministre Edouard Philippe, le plan Territoires d'industrie a créé, selon le gouvernement, quelque 50 000 emplois en cinq ans pour près de 24 000 projets locaux mis en œuvre. Dans sa nouvelle phase, l'exécutif met en avant son volet « Rebond industriel », créé après la crise sanitaire

liée au Covid-19, pour venir en aide aux lieux touchés par des fermetures d'usines, notamment dans la filière automobile, comme à Béthune en 2020, et le départ de la marque de pneumatiques Bridgestone. Enfin, le dispositif participe à l'identification des 50 prochains sites industriels « clés en main » proposés par la loi sur l'industrie votée en octobre pour attirer de futurs investisseurs.

« C'est un véritable acte de décentralisation, avec un Etat stratège qui fait confiance aux acteurs locaux qui connaissent mieux leurs bassins et leurs capacités », explique Marie-Guite Dufay, présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté. « On part de territoires vers l'Etat, c'est le véritable

bottom up ! », abonde le ministre Dominique Faure en évoquant cette démarche ascendante. Pour Sébastien Martin, président d'Intercommunalités de France et de celle du Grand-Chalon, « la réindustrialisation du pays ne se fera que par les territoires », quand Alexandre Saubot, qui dirige France Industrie, rappelle : « 70% des emplois industriels en France se situent dans des villes de moins de 20 000 habitants ».

« L'enjeu d'industrie en France est grande localement et explique le succès de les élus qui veulent recevoir de la richesse directement sur place », souligne Olivier Eluani, ancien délégué du dispositif entre 2020 et 2022, désormais conseiller au cabinet PwC et enseignant à l'École des mines de Paris. Avec Guillaume Basset, son prédécesseur de 2019 à 2020, il a transmis en février au gouvernement une note sur « le potentiel caché de nos territoires » rédigée pour la Fabrique de l'industrie. « La France ne semble pas avoir pris toute la mesure », écrivent les deux experts, qui ont calculé que près de 450 000 emplois sur dix ans pourraient émerger de ces polyterritoriaux. ■

BASTIEN BONNEFOUS

15 MILLIONS

C'est, en euros, le montant que Sanofi va investir sur son site de Tours pour y rapatrier une partie de la production d'un médicament contre le cholestérol, fabriqué en Turquie depuis 2019. Cet investissement, annoncé jeudi 9 novembre, est destiné à « lancer la production en France du Suroto, aussi appelé Zenton dans d'autres pays », précise le laboratoire. Un nouveau bâtiment devrait être opérationnel en 2025. « La capacité de cette nouvelle unité sera d'environ 700 millions de comprimés par an à destination d'une vingtaine de pays, notamment en Europe et en Asie », détaille le communiqué.

CONJONCTURE

Etats-Unis : la Fed pourrait encore relever ses taux, avertit Powell

« Nous visiterons pas » à relever encore les taux directeurs « si nécessaire » face à la forte inflation aux États-Unis, a averti, jeudi 9 novembre, le président de la banque centrale américaine (Fed), Jerome Powell, lors d'une conférence au Fonds monétaire international. Les taux d'intérêt se trouvent pourtant au plus haut depuis plus de vingt ans, mais cela pourrait ne pas être suffisant dans la lutte contre l'inflation, selon lui. — (AFP)

FISCALITÉ

La victoire d'Apple en justice contre l'UE remise en cause

Apple a subi, jeudi 9 novembre, un revers avec l'avis d'un magistrat de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qui pourrait la contraindre à payer 13 milliards d'euros d'arrêts fiscaux à l'Irlande, conformément à une décision de Bruxelles. Dans un avis non contraignant mais généralement suivi par les juges, l'avocat général de la CJUE a recommandé que soit révisé ce litige, qui oppose depuis sept ans le fabricant de l'iPhone à la Commission européenne, remettant en cause la victoire obtenue par l'américain en première instance. — (AFP)

AÉRIEN

La reprise du trafic aérien international s'accélère

« Nous visiterons pas » à mondiales ont retrouvé en septembre 97,3% de leur trafic de passagers du même mois de 2019, avant la crise due au Covid-19, grâce à l'accélération de la reprise des liaisons internationales, a annoncé, jeudi 9 novembre l'Association internationale du transport aérien. La reprise reste inégale selon les régions, atteignant 109,3% des niveaux de septembre 2019 en Amérique du Nord et au Moyen-Orient, mais 94% en Europe et 79,7% en Asie-Pacifique. — (AFP)

SPATIAL

L'ESA compte envoyer des astronautes dans la station privée Starlab

L'Agence spatiale européenne (ESA) a annoncé, jeudi 9 novembre, un accord avec Airbus et Voyager Space, qui construiront et exploiteront la station spatiale privée Starlab, ouvrant la voie à la présence d'astronautes européens dans l'espace une fois la Station spatiale internationale hors service, au-delà de 2030. Starlab, qui doit être mise en orbite à l'horizon 2028, aura un diamètre de huit mètres, près de deux fois supérieur à celui de l'ISS, et la moitié de son volume. — (AFP)